CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14208** **VALABLE JUSQU'AU** **30/01/2027**

ÉDITÉ LE 27/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1994

Raison sociale : MENUISERIE BROSSARD

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/09/2021

Capital : 38 000

29 BIS BOULEVARD DE LA CHANTERIE POLE 49
49112 VERRIERES-EN-ANJOU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST SYLVAIN D'ANJOU ANGERS

Siret : 398 341 891 00032

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4906343 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 755 814 6604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 755 814 6604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Téléphone : 02 41 76 50 50 **Fax :**

Portable : 07 81 43 31 61

Responsabilité légale :
NOYER FINANCES (897 542 635) / NOYER FLORIAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.menuiserie-brossard.com

E-mail : helene.liegard@menuiserie-brossard.com

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 826 235 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	6	20/03/2024
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)		22/01/2026
9112	Agencement (Technicité confirmée)		22/01/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/01/2026 12:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E14208** **VALABLE JUSQU'AU** **30/01/2027**

ÉDITÉ LE **27/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1994
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/09/2021
Capital : 38 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST SYLVAIN D'ANJOU ANGERS

Siret : **398 341 891 00032**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 4906343 02 0
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 755 814 6604
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 755 814 6604
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : **MENUISERIE BROSSARD**

29 BIS BOULEVARD DE LA CHANTERIE POLE 49
49112 VERRIERES-EN-ANJOU

Téléphone : 02 41 76 50 50 **Fax :**
Portable : 07 81 43 31 61

Site Internet : www.menuiserie-brossard.com
E-mail : helene.liegard@menuiserie-brossard.com

Responsabilité légale :
NOYER FINANCES (897 542 635) / NOYER FLORIAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	20/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.